



# COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 21 OCTOBRE 2014

SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DGFIP. - NOUVELLE-CALÉDONIE



Le Comité Technique Local s'est réuni pendant deux heures trente le mardi 21 octobre 2014 sous la présidence de Pascal COEVOET, Directeur des Finances Publiques, pour étudier les points suivants :

- ◆ Transformation d'un emploi de catégorie C
- ◆ Harmonisation du régime indemnitaire
- ◆ Crédits « action sociale » et « hygiène et sécurité »
- ◆ Application informatique
- ◆ Questions diverses

## **Transformation d'un emploi de catégorie C**

Après avoir déjà évoqué ce dossier en Commission Administrative Paritaire, le Président a proposé de transformer en poste d'agent technique le poste de catégorie C vacant au service Logistique de la Direction des Finances Publiques, pour affectation au 1<sup>er</sup> février 2015.

Ceci devrait permettre d'effectuer plus rapidement tous les travaux d'entretien et de réparation que les entreprises de la place rechignent à réaliser, tout en faisant des économies sur le budget de fonctionnement.

Les élus **FO-DGFIP** avaient réclamé à plusieurs reprises la création de ce poste d'agent technique.

➔ **Vote : les élus FO-DGFIP ont voté « POUR »**

## **Harmonisation du régime indemnitaire**

Avec un léger retard sur la métropole imputable au nécessaire paramétrage de l'application locale de paye TIARHE, les règles d'harmonisation et de réforme indemnitaire s'appliquent aux agents DGFIP de Nouvelle-Calédonie, depuis la paye de juillet 2014 pour les cadres C et B, et depuis la paye de septembre 2014 pour les cadres A.

L'allocation complémentaire de fonctions (ACF) et la garantie de maintien de rémunération (GMR) ont été détaillées dans de récentes publications du service Ressources Humaines.

## **Crédits « action sociale » et « hygiène et sécurité »**

Quasiment toutes les dépenses identifiées dans le DUERP pour l'exercice 2014 ont été engagées, avec quelques économies (rehausse des bancs de contrôle de la Douane financée par la CCI). Les fonds résiduels seront utilisés en priorité pour des travaux de mise en conformité (Paierie, Trésorerie des Iles, TREPUNC et Trésorerie de La Foa).

Les élus **FO-DGFIP** ont constaté la faible utilisation des crédits de prévention médicale, et ont proposé d'acquérir deux défibrillateurs (1: DFIP et 1: Paierie), sous réserve que la dépense soit autorisée sur cette ligne budgétaire. Le président a demandé au service Logistique d'évaluer le coût des défibrillateurs et des trousse de premier secours pour les véhicules de service.

Pour la restauration collective, le dispositif de remboursement, mis en place en septembre 2014 suite aux 23000 euros de crédits obtenus par Force Ouvrière, est prolongé au-delà du mois de novembre 2014. Le service Budget-Logistique diffusera prochainement une note d'information donnant des précisions sur ce sujet.

## **Application informatique**

Pour bénéficier des mêmes simplifications qu'en métropole en matière de remboursement de frais de déplacement, la DFIP de la Nouvelle-Calédonie a mis en œuvre courant 2014 un vaste plan de formation au logiciel national FDD.

Or, il apparaît à l'usage que les automatismes informatiques génèrent des virements à la norme SEPA, qui n'est pas encore totalement gérée par l'IEOM. Même dans ce contexte, les avantages de l'application restent importants. L'utilisation de FDD en Nouvelle-Calédonie est donc maintenue. Une note de service précisera les modalités de validation spécifique dans le périmètre « non SEPA ».

Questions diverses■ **Versement de l'indemnité « prime d'accueil » 2014**

Le Président a rappelé que cette indemnité concerne exclusivement la fonction d'accueil « généraliste » (par exemple, un agent à temps plein qui renseigne les usagers à l'accueil d'un SIP). Dans ce contexte, les chefs d'unité ont évalué le degré de couverture de cette fonction par les agents concernés. Leur indemnité est calculée sur cette base (minimum 50 euros), à l'exclusion des caissiers qui perçoivent une indemnité spécifique.

Les élus **FO-DGFIP** ont dénoncé les modalités de liquidation de cette prime et le sentiment d'inéquité que cela avait provoqué chez plusieurs agents.

■ **Effectifs**

Un point a été fait sur les départs de personnels fin 2014 / début 2015 :

- départs à la retraite : 1C, 2B, 1A  
- fins de séjour : 1C, 1B

■ **Conditions de travail**

Travaux immobiliers : Le président a indiqué que des crédits avaient été dégagés pour des travaux d'étanchéité et de remise aux normes de la Trésorerie de la Province Nord, et que la pose du miroir pour sécuriser la sortie du parking était imminente. L'expertise du sol et du bâtiment, demandée par la DFIP à un cabinet de la place, a été transmise aux services compétents de l'antenne immobilière de Lyon (DGFIP) pour acquérir la certitude qu'aucun risque structurel ne menace l'intégrité physique des personnels.

Le président a également indiqué qu'un point sur le DUERP serait fait au prochain CTL en début d'exercice 2015, et il a annoncé son souhait de réaliser en priorité les travaux de sécurisation des halls d'accueil de la Paierie, de la Trésorerie de La Foa et de la DFIP.

Les élus **FO-DGFIP** ont dénoncé pour les agents des services Recouvrement-Comptabilité (récemment fusionnés) et Pensions, regroupés dans le même service au 1er étage de la DFIP, leurs conditions de travail, notamment en terme de bruit ambiant. Le président, a demandé que soient étudiées différentes options de réduction du bruit, avant présentation aux agents d'une solution adaptée.

Les élus **FO-DGFIP** ont, une nouvelle fois, insisté sur les conditions de travail des agents à la Trésorerie de la Province Sud, et ont demandé la réinstallation du poste comptable dans des locaux modernes et adaptés. Le président a assuré qu'il continuait à chercher une solution en partenariat avec la mairie de Nouméa, malgré les conditions difficiles imposées par le marché immobilier.

Les élus **FO-DGFIP** ont attiré l'attention du président sur l'impact important des horaires d'ouverture des applications métropolitaines totalement décalés par rapport à la vacation néo-calédonienne, phénomène amplifié actuellement par le fonctionnement très dégradé de l'application CHORUS.

■ **Ponts naturels**

Les ponts naturels 2015 seront fixés lors du prochain CTL qui se réunira courant janvier 2015. Ils seront a priori calqués sur la note conjointe publiée par le Haut-Commissaire et le Président du Gouvernement.

**Le syndicat FO-DGFIP de Nouvelle-Calédonie vous appelle à rejoindre FORCE OUVRIERE, syndicat libre et indépendant, et lors des élections professionnelles du 4 décembre 2014, à faire entendre votre voix en votant massivement pour les listes F.O.**

**Vos élus Force Ouvrière**

**Julie ROLLAND – Véronique LAMPERTI**  
**Yannick LAHAUT – Alain DELBAUVE**  
**Expert : Jean-Marc PLAZIAT**

